



Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les Morts pour la France

Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire 11 novembre 2016

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement. Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.

Partager :

- 
- 
- 

[Retour en haut de page](#)

L'actualité du Gouvernement

09/11/2017

[Emplois francs : début de l'expérimentation](#)



Un amendement au Projet de loi de finances (PLF), soutenu par le Gouvernement, vise à mettre en place à titre expérimental, avant généralisation, un dispositif d' "emplois francs" pour favoriser l'embauche des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

09/11/2017

[Association : lancement du plan de développement pour la vie associative](#)



Accompagné de Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, et de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, Édouard Philippe a lancé le plan de développement pour la vie associative. Le Premier ministre a souligné l'importance du rôle

joué par les associations en France. Un rôle que le Gouvernement souhaite soutenir et renforcer.

08/11/2017

[Mix énergétique : présentation des principaux enseignements du rapport RTE](#)



Le ministre de la Transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot a présenté le 7 novembre en Conseil des ministres une communication sur la trajectoire d'évolution de l'énergie électrique. Une communication basée sur le rapport du gestionnaire du réseau de transport d'électricité (RTE).



SIG / DILA

Tous droits réservés

République française

La préfecture et les services de l'État en région

- [Faq](#)
- [Glossaire](#)
- [Information sur les cookies](#)

Les services de l'État en département

- [Ain](#)
- [Allier](#)
- [Ardèche](#)
- [Cantal](#)
- [Drôme](#)
- [Haute-Loire](#)
- [Haute-Savoie](#)

- [Isère](#)
- [Loire](#)
- [Puy-de-Dôme](#)
- [Rhône](#)
- [Savoie](#)

Les sites publics

- [Gouvernement.fr](#)
- [Legifrance](#)
- [Service-public.fr](#)
- [Allo Service Public](#)
- [Data.gouv.fr](#)
-
-

Plan du site

Région et institutions

- [Portrait de la région](#)
- [Organisation administrative de la région](#)
- [L'action de l'Etat](#)

Actualités

- [Activités rurales et alimentation](#)
- [Agenda préfet](#)
- [Aménagement et infrastructures du territoire](#)
- [Cohésion sociale](#)
- [Culture-patrimoine](#)
- [Economie et emploi](#)
- [Education](#)
- [Egalité](#)
- [Elections](#)
- [Environnement](#)

- [Santé](#)
- [Sécurité](#)

[Grands dossiers](#)

[Documents & publications](#)

- [Publications et études](#)
- [Rapports d'activité](#)
- [Recueil des actes administratifs](#)
- [Salle de presse](#)

[Actualité](#)

Commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les Morts pour la France

Mise à jour : 09 novembre 2016

Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire

11 novembre 2016

Le 11 novembre 1918 annonçait la fin des combats que personne n'osait plus espérer. Cette date mettait fin au long cortège de morts, de blessés, de mutilés, de traumatisés, de veuves et d'orphelins qui accompagnait la Grande Guerre depuis plus de quatre ans. Le Centenaire du premier conflit mondial est l'occasion pour les Françaises et les Français de commémorer cette journée avec une émotion particulière, tant cette histoire est liée pour chacune et chacun d'entre nous à une histoire familiale.

Commémorer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance. L'année mémorielle 2017 en sera une nouvelle occasion alors que nous nous apprêtons à commémorer l'offensive du Chemin des Dames, à témoigner notre amitié aux Etats-Unis, entrés en guerre le 6 avril 1917, et aux Canadiens qui se sont illustrés dans la prise de Vimy le 9 avril de cette même année.

Commémorer le 11 novembre, c'est aussi comprendre les droits des anciens combattants hérités de cette guerre et l'indispensable structure d'aide, de soutien et d'accompagnement.

Créé dans l'urgence des combats en 1916, l'Office national des mutilés et réformés qui deviendra l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et dont nous célébrons le centenaire cette année, remplit toujours, un siècle plus tard, ses missions historiques de reconnaissance, de solidarité et de réparation au profit de toutes les

générations combattantes, de la Seconde Guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.

Soucieux de pérenniser et d'inscrire dans la pierre l'hommage rendu chaque 11 novembre aux Morts pour la France dans les théâtres extérieurs, le Président de la République a décidé qu'un monument, dont les travaux seront lancés en 2017 à Paris, sera dédié à ces femmes et ces hommes qui ont payé de leur vie leur engagement pour la défense de notre pays et de ses valeurs. Ce futur Haut-lieu de la mémoire nationale entend témoigner à la jeune génération combattante la reconnaissance éternelle de la Nation et rappeler aux Françaises et Français que la liberté dont ils jouissent est aussi due à l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui, jusqu'au sacrifice de leur vie, sont prêts à la défendre.

Veillons à ce qu'aucun de nos enfants ne l'ignore en poursuivant l'indispensable travail de mémoire.